



VAUDREY (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome VI (1854)**

Waldré, Wadrey, Vaudreium, Vauldrey,

Village de l'arrondissement de Dole ; canton de Montbarrey ; perception et bureau de poste de Mont-sous-Vaudrey ; succursale ; à 5 km de Montbarrey, 20 de Dole et 40 de Lons-le-Saunier.
Altitude: 246^m.

Le territoire est limité au nord par Montbarrey, au sud par Aumont, à l'est par Ounans et la Ferté, à l'ouest par Mont-sous-Vaudrey, dont il est séparé sur une grande longueur par le ruisseau de l'Hameçon. Les Baraques du Bois de Vaudrey, Chez Mathieu, le Château et la Vendée sont des hameaux ou maisons isolées qui font partie de la commune.

Il est traversé par la route impériale n° 72, de Dijon à Pontarlier ; par la route départementale n° 14, de Dole à Arbois ; par les vieux chemins tirant à Salins, Arbois et Poligny ; par les chemins vicinaux tirant à Mont-sous-Vaudrey, Montbarrey et Aumont ; par la Cuisance, la Vieille-Rivière, le ruisseau de la Grande-Fin, le canal du Moulin, les ruisseaux de l'Hameçon et du Vieux-Etang, de la Fin-d'Aval et des Champs-Levés.

Le village est situé dans le val d'Amour, sur la rive gauche de la Cuisance. Les maisons sont peu isolées, mal bâties en pierre et couvertes, les deux tiers en chaume et les autres en tuiles.

Population : en 1790, 678 habitants ; en 1840, 703 ; en 1851, 691, dont 343 hommes et 374 femmes ; population spécifique par km carré, 38 habitants ; 133 maisons, savoir : dans la rue d'Aval, 34 ; sur la route d'Arbois, 17 ; dans la rue Geay, 30 ; dans la rue du Milieu, 27 ; dans la rue du Dessus, 16 ; dans la rue du Pont, 3 ; dans la rue du Moulin, 4 ; dans la rue des Hayes-d'Amont, 3 ; à la Vendée, 18, et aux Baraques du Bois de Vaudrey, 3 ; 177 ménages.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1596.

Vocabulaire : saint Rémy.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Vaudrey a reçu les cotes 5 E 157/29 à /31. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 1016 à 1021, 3 E 7295 à 7301, 3 E 3919 et 3920, 3 E 8652. Tables décennales : 3 E 1243 à 1251.

Microfilmé sous les cotes 2 Mi 507, 5 Mi 1112 à 1114, 5 Mi 13 et 5 Mi 1184.

Les jeunes gens émigrent pour être domestiques dans les grandes villes.

Cadastré : exécuté en 1837 : surface territoriale 1790^h divisés en 5258 parcelles que possèdent 437 propriétaires, dont 204 forains ; surface imposable 1759^h, savoir : 808 en terres labourables, 710 en bois, 208 en prés, 23 en pâtures, 6^h 61^a en sol et aisances de bâtiments, 3^h 31^a en jardins, 72^a en vergers, d'un revenu cadastral de 35.066 fr.



Le sol est divisé en deux parties, l'une en plaine et l'autre très ondulée ; il produit du blé, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des pommes de terre, de la navette, des betteraves, du chanvre, du foin, des fourrages artificiels, peu de légumes secs, de sarrasin et de fruits. On exporte le sixième des céréales et on importe le vin.

Le revenu réel des propriétés est de 3 fr. pour 0/0.

On élève dans la commune beaucoup de chevaux, des bêtes à cornes, des porcs qu'on engraisse et quelques moutons ; 70 ruches d'abeilles.

L'agriculture y fait beaucoup de progrès.

On trouve sur le territoire de la marne non employée, des sablières et des gravières.

Les habitants fréquentent les marchés d'Arbois pour vendre et de Dole pour acheter. L'agriculture forme leur principale ressource.

Foires : Il se tient à Vaudrey trois foires par an, qui ont lieu les 25 avril, 13 juillet et 13 septembre. On y vend surtout du bétail.

Commerce et industrie : Il y a à Vaudrey un châlet, loué par les sociétaires, dans lequel on fabrique annuellement 8.000 kg de fromages, façon gruyère ; une fabrique de colle-forte et de noir-animal, autorisée par ordonnances royales des 8 avril 1838 et 10 février 1845, et qui livre chaque année au commerce pour 40.000 fr. de produits, et un moulin à quatre tournants avec battoir à blé.

Les patentables sont : 9 sabotiers, 5 marchands de grains, 2 charrons, 1 maréchal-taillandier, 3 marchands d'épicerie, 1 cafetier, 3 aubergistes, 2 maçons, 1 menuisier et 1 cordonnier.

Biens communaux : une église et un cimetière à l'entour ; un presbytère convenable, contigu au cimetière ; une maison commune renfermant la mairie, le logement de l'instituteur, la salle d'étude des garçons, fréquentée en hiver par 60 élèves, le logement de trois religieuses de l'ordre de la Sainte-Enfance, dont la maison principale est à Dole, qui dirigent l'école des filles, fréquentée en hiver par 58 élèves, et la salle d'asile, fréquentée en été par 80 enfants et par 40 seulement en hiver ; une salle de dépôt pour la pompe à incendie, dans les dépendances du presbytère ; une pompe manœuvrée par une compagnie de 25 pompiers, et 239^h 18^a de prés, pâtures, bois-taillis et terres labourables, d'un revenu cadastral de 2.824 fr.

Bois communaux : 217^h 28^a ; coupe annuelle 6^h 52^a.

Budget : recettes ordinaires 6111 fr. ; dépenses ordinaires 6051 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Vaudrey se déploie sur le penchant d'un coteau qui s'incline sur la rive gauche de la Cuisance et domine le beau val d'Amour. La superbe forêt de Chaux, des plaines couvertes d'épis, des nappes de verdure, des rivières sinueuses, de nombreux villages, des vieilles tours en ruines, des montagnes se perdant dans un lointain nébuleux, tout offre à ce village de merveilleuses perspectives.

Déjà sous la domination romaine, Vaudrey avait atteint un haut degré de prospérité. Au sud de l'église, sont des maisons sous lesquelles on a trouvé des vestiges d'un grand nombre d'édifices de la plus élégante construction, des mosaïques, des marbres rares, des fragments de porphyre et de granit, des tuileaux à crochet, des tombeaux semblables à ceux trouvés à Augerans et les restes d'un hypocauste. On a aussi découvert, proche du vieux château, des décombres d'habitations et une accumulation de petits cubes destinés à faire des parquets-mosaïques. L'église, bâtie au sommet d'une éminence artificielle, passe pour avoir été substituée à un temple païen. Entre Belmont et la motte de l'ancien château, on peut distinguer facilement les traces d'une voie romaine qui jetait des embranchements sur Salins, Arbois et Poligny. On appelle encore ces différentes routes le *vieux chemin de Salins*, le *vieux chemin d'Arbois* et le *vieux chemin de Poligny*, de même que l'ancien lit de la rivière de Cuisance est nommé la *vieille Rivière*. Dans la forêt que possédaient à Vaudrey les religieux de Rosières, était un fortin bâti sur une éminence artificielle de 25^m de diamètre, entourée par un large fossé. Les dénominations de *grande* et de *petite Bataille*, de *Pourratières* (Campi putridi), données à deux contrées du territoire, se rattachent

probablement aux combats qui précédèrent la destruction de ce village par les barbares.   Aucun titre n'a pu nous révéler encore ce qu'était cette ville de *Latran* qui s'élevait près de Vaudrey. Le chemin qui y conduit se nomme le *chemin de la ville de Latran*. Malgré toutes ces preuves évidentes d'antiquité, l'existence de Vaudrey ne commence à être constatée, d'une manière authentique qu'à partir du XI^e siècle.

Seigneurie : Vaudrey était une des anciennes baronnies du pays et avait primitivement dans ses dépendances Mont, Belmont et Augerans. Le seigneur avait la justice haute, moyenne et basse, des droits seigneuriaux très productifs, la propriété de vastes domaines et d'immenses forêts.

Seigneurs : Les premiers seigneurs de Vaudrey étaient de la maison de Thoyre et possédaient une grande partie d'Arbois. Odon de Thoyre fut, avec Rainaud I^{er}, comte de Bourgogne, l'un des principaux fondateurs de la maladrerie de cette ville, en 1053. Aymon, son petit-fils, sire de Vaudrey, eut, en 1180, des querelles très vives avec les religieux de Rosières. Sous prétexte d'avoir été insulté par eux, il incendia leurs métairies et pilla leur monastère. Cité devant l'archevêque de Besançon, il refusa de comparaître et se laissa excommunier. Cet intrépide seigneur eut la hardiesse de rester sourd aux représentations du cardinal Albain, légat du saint-siège, qui était venu sur les lieux de la part du pape pour concilier ses différends avec les moines. Ce ne fut qu'en 1195 qu'il consentit enfin à reconnaître que ces derniers avaient le droit de couper du bois dans ses forêts pour tous leurs besoins et d'y mener paître leurs porcs, mais il leur imposa l'obligation de donner, chaque année, à ses forestiers, six souliers neufs prêts à être cousus, et même le fil pour les coudre ; cinq michottes de pain blanc, quatre de pain biset un dîner le lendemain de Noël, et le dimanche gras une pièce de lard, une *charbonnée* de poissons et cinq michottes de pain blanc. Quelques années auparavant, ce même Aymon de Vaudrey avait inquiété le prieur de Saint-Just d'Arbois au sujet des droits d'usage que ses ancêtres avaient donnés à ce prieuré dans leur forêt de cette ville, et ne voulut ratifier ce don qu'à charge par le prieur de le recevoir chaque année dans sa maison avec cinq hommes de sa suite. Marié à une dame du nom de *Ponce*, il en eut *Guillaume* et trois filles, *Juste*, *Guyette* et *Renalde*. Il avait un frère, *Hugues* de Montdidier, chevalier, qui, après avoir aussi tourmenté les moines de Rosières dans leurs possessions sur Vaudrey et les Granges de Brenans, renonça à toutes ses prétentions en 1198, en présence de Maurette de Salins, comtesse de Vienne et de Mâcon. Les fils de cet *Hugues* furent Hugues II et Bernard de Montdidier. Hugues de Thoyre, frère d'Aymon de Vaudrey et de Hugues de Montdidier, avait un fils du nom de Hugues II qui fut père de Guy, sire d'Augerans, chevalier, et de Hugues d'Augerans, damoiseau.

Guillaume I^{er}, sire de Vaudrey, recommença ses querelles contre le prieur de Saint-Just. Après avoir bien dévasté ses domaines, il lui donna l'un de ses vassaux, André de la Corre, avec son tènement et sa famille, et lui confirma la faculté de couper, dans sa forêt de Thoyre sur Arbois, tout le bois qui serait nécessaire pour réparer les bâtiments, les granges et les moulins du prieuré, et d'y envoyer paître des porcs au temps de la glandée. Guillaume de Vaudrey eut de Guye, son épouse, Guillaume II de Vaudrey et Jacques de Thoyre.

Guillaume II, sire de Vaudrey, du consentement de Jacques, son frère, et de Guye, sa mère, tutrice de Jean de Vaudrey, son frère mineur, donna, au mois de mars 1248, à l'abbaye de Rosières, pour le repos de l'âme de Guillaume, son père, un bichet de froment à prélever annuellement sur ses dîmes de Vaudrey, un demi-muid de vin à percevoir de l'un de ses censitaires à Arbois, et un cens de 20 sols, Chevière, son épouse, ratifia ce don en promettant l'adhésion postérieure de Hugues, son fils.

Guillaume de Vaudrey et le comte de Bourgogne, après avoir longtemps plaidé au sujet de leurs droits respectifs sur Arbois, nommèrent des arbitres, et, à la suite d'une minutieuse enquête faite par ces derniers, ils transigèrent. Ce traité, publié par Chevalier, offre des dispositions très curieuses sur l'ancienne administration d'Arbois. Jean de Chalon, comte d'Auxerre, sire de Rochefort, désirant s'attacher le sire de Vaudrey, lui promit, au mois d'avril 1270, de lui assigner sur ses domaines 40 livrées de terre, et obtint à ce prix son hommage-lige pour le château de Vaudrey.

Guillaume de Vaudrey laissa de Chevière, son épouse, entre autres enfants, *Hugues* de Vaudrey.

Guy, sire de Vaudrey, chevalier, fils de Hugues, céda, en 1297, à Mahaut, veuve d'Otton V, comte de Bourgogne, une rente de 60 livres tournoises, que son père percevait sur les moulins d'Arbois, et se reconnut son vassal-lige pour ses possessions d'Arbois et de Vaudrey. Jean de Chalon, comte d'Auxerre, qui prétendait être son suzerain, outré de cet acte de félonie, confisqua ses biens. Un procès s'engagea, et



Hugues de Vellefroy, choisi pour arbitre, statua, en 1300, que Guy de Vaudrey devait se reconnaître l'homme-lige du sire de Rochefort.

Ce seigneur laissa plusieurs enfants, notamment *Jean, Hugues*, nommé dans le testament de son frère Jean, de l'an 1326, *Simon* ou *Simonin* et *Odon*, abbé de Saint- Claude.

Le partage effectué entre ces différents héritiers amena un démembrement si confus de la seigneurie de Vaudrey, qu'il est très difficile aujourd'hui d'établir la nomenclature de ses différents possesseurs.

La part échue à Jean de Vaudrey passa à Guillemette, sa fille, mariée à Guy d'Eternoz, chevalier. Jeanne d'Eternoz, fille de ces derniers, la porta en dot à Renaud d'Arlay, écuyer, qui en jouissait en 1342. Jean d'Arlay, chevalier, et Huguenin d'Arlay, son frère, écuyers, sires de Vaudrey en partie, confirmèrent, en 1402, à l'abbaye de Rosières, les dons qui lui avaient été faits par Aymé de Thoyre. Cette portion de seigneurie fut réunie aux autres dans le cours du XV^e siècle.

Hugues, sire de Vaudrey en partie, fit hommage de son fief, en 1332, à Jean II de Chalon-Auxerre, sire de Rochefort. Il fut l'un des complices de Guy de Vienne, sire de Chevreau et de Pymont, lorsque ce prince ravagea, en 1365, les terres de Tristan de Chalon, son beau-frère et son suzerain. Ses enfants furent *Guy II* de Vaudrey, *Jean* et *Jeanne*, qui épousa, vers l'an 1334, Jean de Monnet, sire de Montsaugéon, et testa en 1358.

Jean de Vaudrey, sire de Vaudrey en partie, fils de Guy II, laissa un fils du nom de *Hugues* et deux filles, *Jeanne*, épouse de Jean de Thoraise, écuyer, et *Marguerite*, alliée à Pierre d'Usie, chevalier, qui confirma, en 1402, aux religieux de Rosières, le don d'Aymé de Thoyre.

Le 3 octobre 1407, Jean de Thoraise fit hommage au seigneur de Rochefort de sa maison-forte de Vaudrey et des meix, fiefs et arrière-fiefs qui en dépendaient.

Hugues de Vaudrey, chevalier, fonda, le 24 septembre 1400, son anniversaire dans l'abbaye de Rosières, et donna, à cet effet, aux religieux, une rente annuelle de 2 francs d'or ou le droit de couper le foin de son pré de la Gouille, à Vaudrey. Il mourut la même année. Ce don fut confirmé, en 1401, par Jean, son fils. Il fut père de Jean, Guillaume et Philibert, qui formèrent les branches de Courlaoux, Mutigney et Saint-Phal.

Jean de Vaudrey, seigneur de Courlaoux, l'Aigle, le Pin, Vaudrey en partie, chambellan du duc Jean-sans-Peur, eut de Jeanne de Fromentes, sou épouse, *Antoine*, qui devint la tige des seigneurs de l'Aigle, *Lancelot*, qui fut seigneur de Courlaoux, du Pin et de Vaudrey en partie, *Guillaume* et *Jeanne*, mariée à Louis d'Usie, chevalier, seigneur de Villette.

Guy d'Usie, chevalier, seigneur de Vaudrey en partie, défendit vaillamment la cause de Marie de Bourgogne, sa souveraine. Pour le punir, Louis XI confisqua ses biens en 1477, et Georges de Craon, gouverneur pour ce souverain des duché et comté de Bourgogne, en disposa en faveur d'Arthur de Vaudrey, de la branche de Saint-Phal. Charles VIII les lui rendit en 1483.

Antoine d'Usie, écuyer, second fils de Guy, vendit, vers l'an 1515, sa portion de seigneurie de Vaudrey à Nicolas Merceret de Salins, écuyer. Guillaume Merceret, seigneur de Vaudrey en partie, fils de Simon et petit-fils de Nicolas, s'allia, en 1553, à Claudine de Grammont de Châtillon-Guyotte, et, n'ayant pas eu d'enfants, il fit un testament le 13 février 1564 (n. st.), par lequel il légua Vaudrey à François de Vers, son cousin, à charge de relever son nom et ses armes.

François de Vers, seigneur de Vaudrey en partie, s'allia, en 1595, à Antoinette Huot, qui le rendit père de *Claude* et de *Marguerite*, épouse de François de Boutechoux, seigneur de Chavannes.

Claude Merceret, dit de Vers, écuyer, marié, en 1631, à Françoise du Saix, laissa sa fortune à Charles-Humbert Merceret, dit de Vers, son fils.

Ce dernier acquit, le 26 juillet 1702, la portion dite de Courlaoux, que Charles-Antoine de la Baume, marquis de Saint-Martin, possédait dans la seigneurie de Vaudrey ; mais il en fut dépossédé par son vendeur, le 24 novembre 1710. Charles-Humbert de Vers laissa à Gabriel-Guérard de Vers, seigneur de la Châtelaine, à Claude-Joseph de Vers, à Jeanne-Suzanne de Vers, veuve du sieur de Pilan, capitaine de cavalerie, à Charlottede Vers, épouse de M. de Courcelles, et à Claude-François de Vers de Beauchemin,

ses enfants, la seigneurie de Vaudrey en la partie d'Usie. Ils la possédaient tous dans l'indivision en 1733, lorsque, la forêt de Vaudrey fut partagée entre les habitants, les religieux de Rosières et M. Terrier de Montciel.

La partie de la seigneurie de Vaudrey dite de *Courlaoux* appartient successivement à Jean, Lancelot et Adrien de Vaudrey. Ce dernier eut d'Anne de Vuillafans une fille unique, *Anne* de Vaudrey, qui fut alliée à Claude de Ray. Ce seigneur fit hommage, en 1574, au roi d'Espagne, de la terre de Vaudrey, pour les portions dites de Courlaoux, de Thoraise et de Mutigney, et de celles de la Chassagne, Sergenon, Sergenaux et Foulénay, qui appartenaient à son épouse.

Rénée de Ray, fille de Claude, porta tous ces domaines en dot à François de Vergy, comte de Champlitte, chevalier de la Toison-d'Or, lieutenant-général et gouverneur du comté de Bourgogne, qu'elle épousa en 1577, et les laissa à Clériadus de Vergy, son fils, chevalier de la Toison-d'Or, gouverneur et capitaine-général de la Franche-Comté. Après la mort de Clériadus de Vergy, ses biens passèrent à Nicole de Montmartin, sa cousine, mariée, au château de Loulans, le 20 février 1583, à Antoine de la Baume, comte de Montrevel, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi d'Espagne, premier gentilhomme du duc de Savoie, grand-gruyer et colonel-général de l'infanterie de Bourgogne, maréchal-de-camp et lieutenant-général au gouvernement du comté. Le marquis et le comte de la Baume-Montrevel vendirent leurs droits dans la baronnie de Vaudrey, le 9 mai 1731, à M. Quentin Terrier de Montciel. Au mois de novembre 1740, cet acquéreur fit ériger en marquisat ses terres de Parrecey, Vaudrey et Montciel.

Claude-François Terrier de Montciel, seigneur de Vaudrey, Arcey, etc., maréchal des camps et armées du roi et son ministre plénipotentiaire au cercle de Souabe et à la cour de Wurtemberg, mourut en son château de Vaudrey le 21 juin 1771.

Antoine-René-Marie Terrier, marquis de Montciel, qui fut quelque temps ministre de l'intérieur en 1792, fut le dernier possesseur féodal des portions de la seigneurie de Vaudrey dites de Courlaoux, de Thoraise, de Mont et de Mutigney. M. Henri-Sigismond Marchand de Bannans, aux droits de la maison de Vers, possédait en même temps la portion dite d'Usie.

La fille du marquis de Montciel, mariée à M. de Boissieux de Bère, près de Dijon, a laissé des fils qui jouissent actuellement du château de Vaudrey.

Deux autres branches de la famille de Vaudrey ont eu des droits dans cette terre, notamment celle de *Mutigney*, qui s'éteignit en 1545 par la mort sans enfants de Maximilien de Vaudrey, chambellan de l'empereur Charles-Quint, et celle de *Mont*.

Claire, fille de François de Vaudrey, seigneur de Mont en partie, épouse d'Antoine de Drée, vendit, le 15 juin 1546, à Marguerite de la Touvière, alliée à Marc de Reculot, écuyer, ses droits sur Vaudrey, Mont, Belmont et autres lieux.

Olivier de Vaudrey, que Louis XI nomma son chambellan pour le récompenser de son dévouement à sa cause, et qui était le chef de la maison de Vaudrey, fit reconstruire son château de Vaudrey en 1481, et laissa un fils du nom de Jean.

Guyot II de Vaudrey, dernier représentant de la branche de Mont, ayant assassiné un prêtre qui célébrait la messe dans l'église de Rochefort, fut banni, en 1544, du comté de Bourgogne. Charles-Quint confisqua ses biens et les donna à Jean de Vaudrey, son cousin, fils d'Olivier, Anne de Vaudrey resta l'unique héritière de toutes les branches de sa maison qui possédaient des droits sur Vaudrey.

La famille de Vaudrey a toujours été comptée parmi les plus anciennes et les plus florissantes des deux Bourgognes. Elle a fourni un grand nombre de chevaliers bannerets qui se sont distingués dans les armées et dans les tournois par leur valeur, leur force et leur adresse. La plupart de ses membres ont occupé les premières charges en Bourgogne et même en France, telles que celles de conseillers, grands-maîtres d'artillerie, baillis et grands-gruyers généraux, chambellans, pannetiers, échansons, et, dans les derniers siècles, celles de lieutenants-généraux, maréchaux-de-camp, commandants et gouverneurs de provinces et de villes. Cette illustre famille ne s'est éteinte qu'au commencement de ce siècle.



Armoiries : La maison de Vaudrey portait : *émanché de gueules et d'argent à deux pointes*. Son grand sceau représentait un chevalier à cheval, armé de toutes pièces. Sa devise était : *J'ai valu, vaulx et vaudray* ; son ancien adage : *coup de lance de Vaudrey*.

Châteaux : Lorsque Gilbert Cousin visita Vaudrey vers l'an 1540, il vit encore dans ce village plusieurs châteaux. L'un d'eux occupait, sur la rive droite de la Cuisance, le sommet d'une *motte* artificielle à base circulaire ayant 80^m de diamètre, avec des fossés larges de 15^m, alimentés d'eau par la rivière. Au sud du château actuel est une autre éminence artificielle de 60^m de diamètre, aussi entourée de fossés, qui était surmontée par un château dont les ruines ont disparu sous une épaisse forêt.

Le château moderne, bâti par Quentin Terrier de Montciel, de 1738 à 1740, est situé sur la rive gauche de la Cuisance, au milieu d'un beau parc qu'entourent un large fossé et la rivière. Il a la forme d'un parallélogramme rectangle et a été construit sur les fondations d'un plus ancien, dont il ne reste qu'une des quatre tours qui en défendaient les angles. Cette tour, construite en briques et armée de mâchicoulis à large saillie, orne la face orientale du château actuel.

Que de brillants souvenirs évoquent tous ces châteaux ! Habités successivement par les seigneurs de Thoyre, de Vaudrey, de Thoraise, d'Usie, de Ray, de Vergy, de la Baume-Montrevel, de Montciel, les hôtes les plus illustres ne cessaient d'affluer dans ces résidences princières. Les tournois, les grandes chasses, les parties de pêche attiraient en ces lieux tous les grands seigneurs et les grandes dames de la province. Lorsque François de Vergy et MM. de la Baume-Montrevel arrivaient à Vaudrey, les différentes villes du comté étaient dans l'usage de leur envoyer des députations pour les complimenter.

On possède peu de détails sur les différents sièges que subirent les châteaux de Vaudrey. Girardot de Beauchemin nous apprend que le marquis de Conflans ayant reçu l'ordre du marquis de Saint-Martin de pourvoir à la défense de ces forteresses, pour résister à l'armée du duc de Longueville qui avait le projet de les attaquer, il se rendit en personne sur les lieux, malgré son âge avancé et ses infirmités, et qu'il mourut à son retour (octobre 1637). Le duc de Longueville, se retirant en France avec son armée au mois de juin 1638, après le revers qu'il essuya devant Salins, passa par Vaudrey sans oser en attaquer les châteaux. Villeroy ne fut pas plus hardi en, 1610. Il demanda comme une faveur qu'on voulût bien le laisser passer, promettant de son côté de ne faire aucun mal, ce qui n'empêcha pas ses soldats de dévaster les récoltes dans les champs.

Le 11 mars 1674, Alvéda écrivit au capitaine Lacuzon : «Vous vous rendrez incessamment dans les châteaux de Vaudrey pour avoir soin de leur garde, y commander et y rester jusqu'à nouvel ordre, ayant ordonné à l'officier qui y est à présent de vous les remettre ensemble les munitions dont vous m'enverrez l'état et y ferez bonne et sure garde.»

Événements divers : Les nobles de Vaudrey reçurent l'ordre, en 1402, de marcher contre la Corne de Rougemont, ce qui fait supposer qu'à cette époque les seigneurs de Vaudrey comptaient un grand nombre de vassaux dans ce village. En 1793, un incendie détruisit une grande partie des habitations. Les familles, restées sans asile, demandèrent au directoire du département l'autorisation de s'établir dans le château qui était abandonné par suite de l'émigration du marquis de Montciel. Un second désastre, survenu en 1801, fut encore plus terrible que le précédent : 80 maisons furent la proie des flammes.

Église : L'église de Vaudrey occupe le sommet d'une éminence artificielle et est dédiée à saint Rémy. Le patronage en appartenait au prieuré de Jouhe. Elle se compose d'un porche, d'une nef, d'un clocher à droite de la nef, couronné par une flèche, d'un chœur plus étroit que la nef, et d'un sanctuaire encore plus étroit que le chœur. Plusieurs parties de cet édifice appartiennent à l'architecture du XIII^e siècle. La chapelle à droite de la nef était celle des seigneurs de la maison de Vaudrey, qui y avaient leurs sépultures. Simon de Vaudrey, chevalier, seigneur de Mont, par son testament de l'an 1292, voulut y être inhumé. Jean, son fils, demanda aussi, en 1341, que son tombeau fût près de celui de son père. On remarque dans cette chapelle des bases de colonnes en beau marbre blanc, un baptistère très ancien, une très jolie statue de saint Antoine en marbre blanc et un mausolée de Maximilien de Vaudrey. Ce monument représente ce seigneur sous un portique avec son armure de guerre. Son casque et ses gantelets sont à ses côtés. On lit dans l'épithaphe placée à ses pieds : «Cy-gist messire Maximilien de Vaudrey, en son vivant seigneur dudit lieu, la Chassagne, chamberland ordinaire de l'empereur Charles V^e de ce nom,

qui tressassa le 25 d'octobre XV^e XLV.» Dans la même chapelle est la tombe de Claude-François Terrier de Montciel.



On voit dans le chœur de l'église les tombes 1^o d'Antoine-Nicolas de Vers, seigneur de Vaudrey en la portion du fief d'Usie, né le 19 octobre 1733 et mort le 2 septembre 1754 ; 2^o de Claude- Pierre de Vers, seigneur de Vaudrey, commandant au bataillon de Dole, décédé le 29 mars 1763 ; 3^o de Louis Ciel de Pilan, écuyer, capitaine de cavalerie et seigneur de Gutry en Picardie, décédé le 10 juillet 1723, et plusieurs autres tombes très anciennes représentant des personnages ou portant des inscriptions effacées.

La chapelle seigneuriale, dite d'Usie, était dédiée à saint Georges, et celle de MM. de Vaudrey à saint Claude et à saint Pierre.

Contre le mur méridional de l'église, on lit l'épitaphe de M^{me} Alexandrine-Marie-Suzanne Barberin, marquise de Montciel, décédée en son château de Vaudrey le 19 septembre 1843, à l'âge de 74 ans.

En démolissant une partie de cette église, en 1837, pour la réparer, les ouvriers découvrirent à l'un des angles de la voûte une longue et vieille caisse en sapin qui contenait plus de 40.000 pièces de monnaie, appelées *petits parisis* et *petits tournois*, appartenant aux règnes des rois Philippe-le-Long et Louis X le Hutin, et datant par conséquent de 1316 à 1322.

Bibliographie : Archives de la préfecture du Jura. —Annuaire du Jura, années 1847 et 1857. —Histoire du comté de Bourgogne, par Dunod de Charnage.